

Le sport à l'école

Le sport franchit les portes des trois écoles élémentaires, grâce aux éducateurs sportifs de la Ville qui interviennent tout au long de l'année.



Le Sport, outil pédagogique

Le Sport est un outil indispensable qui contribue à :

- > Promouvoir le respect de l'éthique et des valeurs éducatives et humanistes ;
- > Donner sens au "vivre ensemble" et à l'apprentissage de la vie associative ;
- > Participer pleinement à la santé et à la préservation de l'intégrité physique des élèves.

Le Sport reste un atout privilégié pour l'égalité des chances et pour la formation citoyenne des jeunes.

Les activités proposées dans le cadre de l'EPS scolaire ont vocation à s'adresser à tous les enfants scolarisés, valides ou porteurs de handicap ou de troubles.

L'objectif est de faire vivre à tous les enfants de Chaville, à l'issue de l'école primaire, au moins deux initiations sportives dans les huit groupes d'activités qui composent la culture EPS. Cela permet donc de donner aux élèves une représentation de la culture sportive afin de leur permettre pour l'entrée au collège de choisir une activité en toute connaissance.

Les objectifs généraux sont de favoriser chez l'enfant :

- > Son développement personnel ;
- > Sa sensibilité ;
- > Ses aptitudes intellectuelles et physiques ;
- > Son épanouissement et son implication dans la vie en collectivité.

L'Éducation Physique et Sportive à l'école élémentaire

L'éducation physique et sportive (EPS) scolaire à l'école élémentaire participe au développement des capacités nécessaires aux conduites motrices. Elle doit donc permettre, par la pratique, l'acquisition des compétences et connaissances relatives aux activités physiques et sportives (APS).

Trois heures par semaine, l'EPS vise le développement des capacités motrices et la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques. Elle contribue à l'éducation à la santé en permettant aux élèves de mieux connaître leur corps, et à l'éducation à la sécurité, par des prises de risques contrôlées. Elle éduque à la responsabilité et à l'autonomie, en faisant accéder les élèves à des valeurs morales et sociales, telles que le respect de règles, le respect de soi-même et d'autrui.

Plusieurs activités physiques et sportives sont travaillées chaque année de manière à construire des apprentissages solides. Selon les moyens humains et techniques disponibles, on peut mettre en œuvre :

- > **Pour la réalisation de performances** : activités athlétiques, cross scolaire, course d'orientation, etc.
Coordonner et enchaîner des actions motrices caractérisées par leur force, leur vitesse, des espaces et avec des matériels variés, dans des types d'efforts variés, de plus en plus régulièrement, à une échéance donnée, pour égaler ou battre son propre record (identifier, stabiliser et améliorer sa performance).
- > **Pour l'adaptation à différents environnements** : orientation, escalade, roule et glisse, etc.
Réaliser des parcours en roller et en vélo sur des chemins peu fréquentés ou des pistes aménagés.
- > **Pour les activités de coopération et d'opposition individuelle ou collective** : jeux de lutte, de raquettes, jeux collectifs (traditionnels ou sportifs), etc.
Rencontrer un adversaire dans des jeux d'opposition duelle : affronter seul un adversaire pour obtenir le gain du jeu, développer des stratégies...
Coopérer avec des partenaires pour affronter collectivement un ou plusieurs adversaires : se reconnaître, développer des stratégies offensives et défensives, identifier et remplir des rôles et des statuts différents dans le respect des règles énoncées.
- > **Pour les activités à visée artistique, esthétique ou expressive** : danse, activités gymniques, activités de cirque, acrosport, etc.
Exprimer corporellement, seul ou en groupe, des personnages, des images, des sentiments, des états, des émotions.
S'exprimer de façon libre ou en suivant différents types de rythmes, sur des supports variés (musicaux ou non, avec ou sans engin).
Réaliser des actions acrobatiques mettant en jeu l'équilibre et pouvant revêtir un caractère esthétique.

Chacun des modules abordés est l'occasion de construire des connaissances nouvelles, tant sur soi que sur les activités physiques et sportives pratiquées.

LES PAGES SUIVANTES POURRAIENT VOUS INTÉRESSER

- ▶ Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
- ▶ Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (92)



VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS